



Numéro de l'acte	2024_08_CCASEC
Nature	062166300401-2024-04-18-2024-08-CCASEC-DE
Matière	Date de réception préfecture : 18/04/2024

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU 15 AVRIL 2024

QUESTION N°2024-08

BUDGET PRIMITIF – EXERCICE 2024

RAPPORTEUR :

Madame Christine COURBOT
Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale

Le Conseil d'Administration,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Débat d'Orientation Budgétaire du 7 mars 2024

La proposition de vote du Budget Primitif 2024 est la suivante :

Le Budget est voté au chapitre.

1 - SECTION D'INVESTISSEMENT

Le budget 2024 s'équilibre en investissement à la somme de **102 931,74 €**

2- SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le budget 2024 s'équilibre en fonctionnement à la somme de **412 838,00 €**

Après avoir entendu son rapporteur,

ARTICLE 1 : VOTE le Budget Primitif 2024 du C.C.A.S. conformément au tableau ci-dessous :



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT OMER
CANTON D'ARQUES

.....

VILLE D'ARQUES

.....

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DU 15 AVRIL 2024



Affiché le 18 avril 2024

L'An Deux Mille Vingt-quatre, le quinze avril à quatorze heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville d'ARQUES s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle du Raoul de la Mairie, sous la Présidence de Madame Christine COURBOT, Vice-Présidente du C.C.A.S., en suite de la convocation adressée à domicile le 8 avril 2024 accompagnée de l'ordre du jour.

Effectif du Conseil d'Administration : Mesdames et Messieurs : Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT - Corinne REANT - Bernadette BAROUX – Stéphanie BODDAERT – Arnaud WILQUIN - Sébastien DUCHATEAU - Laurence DELAVAL - Delphine ALBAUT - Nadine BULTEZ - Marie-Paule BOUTOILLE – Jackie GUTTMANN - Chantal MAGNIER – Marie-Claire VANIET - Julie MATTON

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de présents ou représentés :

- **9 Présents**
- **1 Absent non excusé**
- **4 Absents excusés sans pouvoir**
- **1 Absent excusé avec pouvoir**

Corinne REANT donne pouvoir à Bernadette BAROUX

Bernadette BAROUX est nommée secrétaire de séance.

DEPENSES DE SECTION DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Libellé		Chapitre	Libellé	
011	Charges à caractère général	347 218,29 €	013	Atténuation de charges	- €
012	Charges de personnel et frais assimilés	7 000,00 €	70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	32 500,00 €
014	Atténuation de produits	- €	73	Impôts et taxes	- €
65	Autres charges de gestion courante	24 580,00 €	74	Dotations et participations	201 283,00 €
66	Charges financières	- €	75	Autres produits de gestion courante	162 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	- €	76	Produits financiers	
68	Dotation aux provisions	- €	77	Produits exceptionnels	17 055,00 €
022	Dépenses imprévues	- €	78	Reprise sur provisions	- €
023	Virement à la section d'investissement	- €	042	Opérations d'ordre transfert entre section	- €
042	Opération d'ordre transfert entre section	11 000,00 €	002	Résultats reportés	- €
002	Déficit fonctionnement	23 039,71 €			
	Total section	412 838,00 €		Total section	412 838,00 €

DEPENSES DE SECTION D'INVESTISSEMENT			RECETTES DE SECTION D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	Libellé		Chapitre	Libellé	
16	Emprunts et dettes assimilées	1 500,00 €	10	Dotations, fonds divers (hors 1068)	- €
20	Immobilisations incorporelles	20 000,00 €	1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	- €
204	Subventions d'équipements versées	- €	13	Autres subventions d'investissement	- €
21	Immobilisations corporelles	81 431,74 €	138	Autres subventions d'investissement	- €
23	Immobilisations en cours	- €	16	Emprunts	1 200,00 €
26	Participation	- €	024	Produits des cessions d'immobilisations	- €
27	Autres créances	- €	021	Virement de la section de fonctionnement	- €
040	Opération d'ordre transfert entre section	- €	040	Opération d'ordre entre section	11 000,00 €
041	Opérations d'ordre patrimoniales	- €	041	Opérations d'ordre patrimoniales	- €
RAR	Dépenses	- €	RAR	Recettes	- €
001	Résultats reportés - déficit	- €	001	Résultats reportés - excédent	90 731,74 €
	Total section	102 931,74 €		Total section	102 931,74 €

ARTICLE 2 : RAPPELLE que la présente délibération peut faire objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département, et de sa publication.

DECISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION


- Votes favorables 10
- Votes défavorables 0
- Abstentions 0

La Secrétaire de Séance,
Bernadette BAROUX



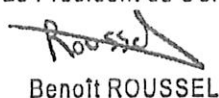

Fait à Arques,
Le 15 avril 2024

Le Président du C.C.A.S.,
Benoît ROUSSEL.



Acte administratif certifié exécutoire
après réception en Sous-Préfecture
le 18 AVR. 2024 et publication ou
notification le 18 AVR. 2024

Le Président du CCAS



Benoît ROUSSEL



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT OMER
CANTON D'ARQUES

.....
VILLE D'ARQUES
.....

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DU 15 AVRIL 2024



Affiché le 18 avril 2024

L'An Deux Mille Vingt-quatre, le quinze avril à quatorze heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville d'ARQUES s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle du Raoul de la Mairie, sous la Présidence de Madame Christine COURBOT, Vice-Présidente du C.C.A.S., en suite de la convocation adressée à domicile le 8 avril 2024 accompagnée de l'ordre du jour.

Effectif du Conseil d'Administration : Mesdames et Messieurs : Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT - Corinne REANT - Bernadette BAROUX – Stéphanie BODDAERT – Arnaud WILQUIN - Sébastien DUCHATEAU - Laurence DELAVAL - Delphine ALBAUT - Nadine BULTEZ - Marie-Paule BOUTOILLE – Jackie GUTTMANN - Chantal MAGNIER – Marie-Claire VANIET - Julie MATTON

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de présents ou représentés :

- **9 Présents**
- **1 Absent non excusé**
- **4 Absents excusés sans pouvoir**
- **1 Absent excusé avec pouvoir**

Corinne REANT donne pouvoir à Bernadette BAROUX

Bernadette BAROUX est nommée secrétaire de séance.

(Faint, illegible text and signature visible at the bottom of the page)